

L'INDÉPENDANT

DU RHONE

Journal républicain de Tarare et de l'Arrondissement de Villefranche
PARAISANT LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENT DU RHONE ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Un an : 6 francs — Six mois : 3 fr. 50 cent. — Trois mois : 2 francs
AUTRES DÉPARTEMENTS : 50 cent. en sus
Les Abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : Rue Mulet, 8. — LYON

BUREAU ET DÉPOT : Rue Madeleine, 2. TARARE
Adresser à ces Bureaux : Lettres, Communications et Mandats
LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront déposés au Bureau du journal

ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal d'après un TARIF A PRIX RÉDUIT
0 fr. 15 cent. par ligne pour les annonces en 4^e page et 0 fr. 25 cent. pour les réclames en 3^e page.
Pour les annonces importantes ou répétées, on traite de gré à gré

L'Indépendant s'est assuré, désormais, la collaboration régulière d'un écrivain parisien des plus distingués, dont les lettres hebdomadaires ne tarderont pas, à tous les points de vue, à mériter les suffrages de nos lecteurs et à retenir leur attention.
C'est là, du reste, le commencement d'un service très complet que nous allons, sous peu de jours, organiser pour rendre l'Indépendant le plus intéressant, le mieux renseigné des journaux français du même genre.
La faveur signalée que lui témoigne le public nous récompense amplement de nos efforts; aussi, continuerons-nous à poursuivre avec persévérance toutes les réformes, soit de rédaction, soit d'organisation matérielle dont la réalisation augmentera encore le succès de notre journal et nous permettra d'offrir à la démocratie du Rhône un organe dévoué, énergique et indépendant, où elle puisse librement défendre ses intérêts et faire entendre sa voix trop souvent méconnue aux représentants de l'Etat et à ceux du pays.

M. JULES CAMBON

Le nouveau préfet du Rhône vient de prendre possession de son poste qu'il a déjà conquis la faveur publique et les sympathies de tous. En lui souhaitant la bienvenue, avec une franche cordialité, M. Nolot, vice-président du Conseil général, et M. Bouffier, adjoint au maire, n'ont fait qu'exprimer les sentiments et les vœux du parti républicain.
Par sa haute expérience administrative, son tact parfait d'homme du monde, sa remarquable affabilité, M. Cambon méritait les suffrages qu'il a obtenus; il les méritait aussi par une carrière des plus honorables et des mieux remplies.
De fortes et sérieuses études, dans un des

grands lycées de Paris, l'avaient préparé aux plus brillants emplois. Il les compléta à la Faculté de droit, et se fit inscrire au barreau. A vingt-cinq ans, en 1870, il était choisi comme secrétaire de la conférence des avocats; à cette époque, il ne craignait pas de professer des opinions nettement républicaines, et vivait dans l'intimité des chefs du parti. MM. Thiers, Ferry, Gambetta distinguèrent vite les heureuses facultés dont il était doué et se l'attachèrent.
Il fut un de leurs collaborateurs et un de leurs meilleurs auxiliaires dans leur œuvre de propagande et dans la lutte si dangereuse alors qu'ils soutenaient pour affirmer le triomphe de l'idée républicaine, la revanche de la loi contre la force et la liberté de la nation.

Mais la guerre éclata. Renonçant aux légitimes ambitions, aux espérances entrevues, M. Cambon n'hésita pas à accomplir son devoir de patriote et de Français; en qualité de capitaine de mobiles, il fit bravement et courageusement la campagne.

En récompense de ses excellents états de service, le gouvernement de la Défense nationale le nomma auditeur au Conseil d'Etat.
Envoyé en Algérie, en 1874, comme chef de bureau au gouvernement général, il ne tarda pas à mériter et à obtenir un brillant avancement. En 1878, il faisait fonctions de directeur de l'intérieur au même gouvernement, quand le ministère lui offrit la préfecture de Constantine.

Il l'accepta, mais n'y resta pas longtemps. Le poste de secrétaire général à la préfecture de police fut vacant l'année suivante. On pensa que nul administrateur ne pourrait remplir plus honorablement ces délicates fonctions et on l'appela à Paris. Il resta à la préfecture de police jusqu'en 1879, où il fut alors mis à la tête d'un des plus importants départements de la France, le département du Nord. Il sut y concilier, par une administration ferme, prudente et méthodique, tous les intérêts en présence, si souvent en opposition violente dans les pays industriels et surtout dans les pays frontiers. Aussi, son départ a-t-il été accueilli par d'unanimes regrets. Ils sont pour lui le plus flatteur des éloges; ils sont pour nous le gage précieux de l'heureuse impulsion qu'il saura donner aux affaires de ce département et de la sollicitude éclairée avec laquelle il veillera aux intérêts de la démocratie du Rhône. Ni les unes ni les autres ne sauraient périliter entre les

main d'un pareil administrateur, et nous n'aurons qu'à nous applaudir — le passé répond de l'avenir — de l'heureux choix du Ministère.



LA SEMAINE POLITIQUE

Le bruit avait couru, dans quelques journaux, qu'une des conditions mises à une paix durable avec la France par le prince de Bismarck était l'ajournement du projet ouvrant au ministre de la guerre, le général Boulanger, un crédit de 86 millions. Vraie ou fausse, la nouvelle était humiliante; la réponse de la Chambre a été patriotique. Sans discussion, sans opposition, à l'unanimité des membres présents, au milieu d'un silence plein d'une solennelle émotion, les crédits ont été votés. L'impression causée par ce vote a été grande en Europe, et tout en faveur de notre pays.

Il ne semble pas d'ailleurs que l'Allemagne en ait conçu ombrage; les nouvelles alarmantes qui circulent sont, en grande partie, lancées par le ministère pour obtenir une majorité docile. Il y a apparence qu'il l'obtiendra, d'autant plus que le pape est personnellement intervenu dans la mêlée électorale. Il a recommandé au Centre, c'est-à-dire aux catholiques, de voter pour les candidats selon le vœu de Bismarck. Léon XIII est devenu le courtier électoral du chancelier; il s'est fait l'allié du plus cruel ennemi de la France, ce pays d'où il tire le plus clair de ses revenus et auquel il est redevable à tant de titres. La surprise et l'indignation des honnêtes gens ont éclaté si vivement dans tous les partis que les journaux cléricaux ont cru devoir chercher une explication satisfaisante à la conduite du saint-père. Leur thèse est celle-ci : « Le septennat, c'est la paix; voter pour le

septennat, c'est assurer la paix du monde; en recommandant à ses fidèles de voter pour les candidats de M. de Bismarck, le pape les fait voter pour la paix. Il agit ainsi dans l'intérêt de la France. Lui proposer d'autres inspirations, c'est outrager à la fois sa raison et son cœur. » Ces subtilités ne tromperont personne; le résultat du vote du septennat est aléatoire. Ce qui l'est plus, c'est l'alliance conclue entre le pape et le chancelier, outrage évident à la France et menace sérieuse à l'Italie.

Le prix de cette alliance aurait été fixé. Les deux courtiers sont honnêtes; ils ont échangé des valeurs loyales et marchandes, les deux nations latines en feront les frais. Le pape sacrifie, en ce qui lui appartient, et c'est heureusement fort peu, l'intérêt de la France, Bismarck celui de l'Italie en laissant entrevoir au pape le rétablissement de son pouvoir temporel et la possession de Rome.

L'Italie jouit de malheur avec les protections diplomatiques qu'elle a si ardemment convoitées. Avec l'Angleterre, elle aboutit à Massouah et à une expédition en Abyssinie, cent fois plus funeste que notre expédition du Tonkin, car elle n'offre aucun espoir de compensation, aucun protectorat utile et fécond à acquérir. Avec l'Allemagne, elle aboutit à cette désagréable perspective de se voir enlever sa capitale au profit d'un prince avec lequel elle n'a jamais eu que des démêlés fréquents.

Et pendant qu'elle compromet en Afrique le prestige de ses armes et sa fortune naissante, les bruits de guerre recommencent à obtenir quelque crédit. Les journaux allemands menacent directement la Russie; c'est contre elle, dit-on, plus que contre la France que les augmentations de troupes sont dirigées. La question bulgare reste menaçante de complications et le prince de Hohenlohe prononce aux délégations d'Alsace-Lorraine un insolent discours dans lequel il fait cette audacieuse déclaration : « La paix ne règnera en Europe que lorsque les Français auront perdu le souvenir que ces terres d'empire ont été à eux. »

Le malaise est général; l'anxiété, universelle; notre vieille Europe est

en proie à un douloureux et pénible enfantement.

Accouchera-t-elle d'une souris? En tout cas, si la guerre éclate, nous savons que nous ferons tous en France notre devoir et que nous pourrions toujours compter sur les cent sous de M. Barlerin.

Avec ça et de bons généraux, on peut aller loin.

LETTRÉ PARISIENNE

Paris, le 8 février 1887.

Il n'y a pas, cette semaine, de graves événements, ni d'importantes nouvelles à vous conter. Le monde politique, bouleversé un instant par des bruits de guerre, s'est tranquilisé. La rente a relevé son cours et les conscripts ont pu tirer au sort gaiement, sans crainte de recevoir, pour leurs débuts dans l'armée, le baptême du feu. On s'inquiète bien ici de la soudaine alliance du prince de Bismarck et de Léon XIII; mais laissons, sans nous émouvoir, l'homme du Faustrecht et l'altier pontife poursuivre leur rêve romanesque et se flatter de revenir aux beaux temps des Ottons et de Maximilien. L'alliance du Saint-Empire romain et du Vatican n'est plus possible. Existerait-elle, que nous serions sûrs de voir renaitre sous peu les querelles qui ont ensanglanté l'Allemagne et l'Italie du moyen âge.

Les politiques seuls suivent attentivement les démarches des deux hommes d'Etat, le public n'en a cure et, en l'absence du soleil, court égarer ses yeux dans les nombreuses expositions artistiques ouvertes aux quatre coins de Paris.
C'est un étrange besoin d'inédit, qui a donné naissance à ces exhibitions, aujourd'hui c'est à qui aura vu le premier ce dont tout le monde parlera demain. Salons de cercles, répétitions générales: voilà les variétés des parisiens. C'est pourquoi les cercles, fidèles observateurs des goûts du jour, ont donné plus d'extension à leurs expositions, destinées d'abord à montrer à un public d'élite les œuvres de jeunes peintres ou les toiles de hardis novateurs que repoussaient les juges officiels.

Suivons docilement la foule d'élégants équipages qui conduisent où il est de bon ton d'aller.
Voici, rue de Sèze, la société des aquaristes. Du rang d'auxiliaire de la peinture, l'aquarelle est devenue un art elle-même, un art fort difficile, ma foi, et qui produit de bien jolies choses. L'exposition de la rue de Sèze est, cette année, particulièrement nombreuse et brillante. C'est plaisir d'y voir les belles fleurs, largement traitées, de M^{me}

Madeleine Lemaire, les petits tableaux mélancoliques de M. Jeannot, les crépuscules vénitiens de M. Morand et la délicate et chaste scène rustique que M. E. Boivin a appelé le Bain.

De l'aquarelle nous passons à la peinture à l'huile, en entrant dans les salles des Mirtons, place Vendôme — mais aussi le ton change. — Rue de Sèze c'était encore de l'art; ici c'est du commerce. Presque toutes les toiles se ressentent de préoccupations des peintres à la recherche d'un acheteur; les portraits y dominent. Le sacro-saint, M. Cabanel en a exposé deux.

M. Carolus Duran continue avec les enfants, les symphonies de rouge qui lui ont si bien réussi avec les grandes dames.

Benjamin Constant s'inspire de Bonnat, dans le portrait qu'il fait des dentelles, des fourrures et de la robe de M^{me} X... Tous les peintres en ont exposé de ces malheureux portraits, de face, de trois quarts, de profil, même M. Boutet de Monvel, qui semblait voué pour l'éternité à l'illustration des albums de musique.

A côté de cette avalanche de figures inconnues, trois œuvres se distinguent par des caractères bien différents. Le superbe *Soleil couchant, à Honfleur*, par M. Français, est une des belles pages du vieux maître. Le *Voyageur*, de M. Meissonnier, est un essai malheureux du grand peintre, la *Surprise*, libidineuse et graveleuse, de M. Gervex, nous repousse sans nous intéresser.

On sort de cette Exposition avec un sentiment de profond découragement, augmenté encore par la vue des toiles du cercle Volney.

Si ce n'était pas si triste, on rirait de la *Clémence Isaura*, de M. Lefebvre, et des bizarres fantaisies décoratives de M. Lagarde.

Il semble que nous tombons en décadence et que tout s'en va. Paris ne produit plus et d'Italie nous vient la nouvelle de la chute discrète et étouffée de l'*Otello*, de Verdi.

Qui trop embrasse mal étreint, dit le vieux proverbe. La retentissante gloire de Wagner a troublé Verdi; ses lauriers l'ont empêché de dormir. Il a voulu, lui aussi, devenir un chef d'école, avoir un culte, des prêtres, des fidèles; il a essayé, comme le maître de Bayreuth, de faire de son génie un symbole national.

Les applaudissements qu'il a reçus à la Scala et les ovations qui lui ont été faites ont salué le patriote, mais n'ont pu faire que son opéra soit le chef-d'œuvre qui devait couronner sa carrière artistique.

Nous attendons à Paris une grande première; tout aussi curieuse que celle de Milan : c'est l'apparition de *Nema Roumestan*, d'Alphonse Daudet. Que sera cette nouvelle œuvre du provençal romancier, on ne sait encore? Pour tromper notre impatience, on nous donne la reprise du *Cercle*, de Poincnet, pièce fine et gaie, d'un style vif et alerte qui charme et qui plaît.
Et pendant que l'on ressuscite les vieilles

(Feuilleton de l'INDÉPENDANT DU RHONE)
Du Dimanche 13 février 1886

FEMME MURÉE

PAR
Henry NOEL

Avec une attention scrupuleuse, il s'aventait les bras écartés, tant à droite et à gauche la muraille uniforme. Brusquement il s'arrêta; il venait de découvrir une ouverture que Pernelle, dans sa marche rapide n'avait pas soupçonné.
Il s'engagea avec hésitation dans cette nouvelle voie; l'obscurité de plus en plus profonde, le souvenir de l'accident arrivé à Pernelle, la vision de gouffres mystérieux se révélant sous ses pas, tout contribuait à ralentir sa marche, malgré la nécessité, qu'il comprenait si bien, de ne pas perdre une minute. Même, obéissant aux craintes qui l'assiégeaient, il se coucha à plat ventre et se mit à marcher à quatre pattes.
Il avançait d'abord avec plus d'assurance.

Il ne rencontrait aucun obstacle; il lui semblait seulement que le couloir s'infléchissait fortement à droite; et déjà l'espérance renaissait en son cœur, quand une bouffée d'air froid vint frapper son visage. Il sentait qu'il descendait; il ralentit sa marche avec une prudente circonspection. Bien lui en prit, car le terrain se déroba sous ses mains; il était arrivé à un gouffre pareil à celui qui l'avait déjà une première fois arrêté.

Le fond d'humeur gauloise qu'il y avait en lui se révéla alors dans une exclamation de dépit :

— Mais ce n'est pas un souterrain; c'est une écoumoire : c'est percé de trous.

Le brave homme ainsi arrêté devant le trou béant, dans l'obscurité du souterrain, essayait en vain de s'orienter quand, à une courte distance de lui il entendit faiblement battre le briquet.

— Voici qui est fort, murmura-t-il et il regretta amèrement de se trouver ainsi sans défense à la merci d'un agresseur quelconque.

Le briquet battu laissa échapper une étincelle, puis deux; un point brillant s'alluma dans les ténèbres : c'était l'amadou qui se consumait. Enfin Saunier entendit le froissement d'un papier qu'on approchait du point lumineux et une vive clarté illumina le mystérieux couloir.

— Pernelle!

— Saunier!

Les deux exclamations partirent en même temps. Pernelle et Saunier se trouvaient sur les bords opposés d'une sorte de puits de 2 à 3 mètres de superficie, qui interceptait complètement le passage.

— Une fameuse idée que tu as eue là, dit Saunier, s'autorisant à tutoyer Pernelle, par la fraternité des dangers courus ensemble, et le félicitant chaudement de la torche qu'il venait d'improviser.

Le froid du souterrain, l'air humide du puits avaient eu raison de son évanouissement. Revenu à lui, tout étonné de ne pas trouver son camarade à ses côtés, il l'avait appelé à grands cris. Le souterrain seul avait répété ses appels, mille fois répercutés dans l'étroit boyau. Sérieusement effrayé, il allait à son tour se remettre en marche, quand il se souvint qu'il avait un briquet dans sa poche et voulut — fort à propos — essayer au moins de se rendre compte de l'endroit où il se trouvait.

— Allons, dit Saunier, je commence à croire que nous en sortirons; seulement bâtons-nous. Et d'abord rejoignons-nous.

Sur un signe, Pernelle se recula de quelques pas; Saunier prit son élan et d'un bond, traversant les puits, fut près de lui.

— Peste, vous en remonteriez au marquis de Mirabeau pour les grands écarts, fit

en souriant Pernelle, Je ne vous savais pas si proche parent des chamois.

Les deux amis se serrèrent vigoureusement la main; mais il était temps que Saunier franchit le puits, la torche de Pernelle, déjà consumée, jetait maintenant ses dernières lueurs. Saunier vida ses poches pour y trouver des fragments de papier, qui pourraient prolonger de quelques instants sa flamme expirante.

— Imbécile ! s'écria Pernelle.

— Plaît-il, répondit Saunier, sans interrompre son utile besogne.

— La sortie, l'issue, l'escalier, tout le tremblement, je l'ai là, continua Pernelle en se frappant le front.

Saunier le regardait avec inquiétude, se demandant si le choc qu'il venait de subir n'avait pas affaibli les brillantes facultés mentales de son ami, quand celui-ci lui saisit le bras et le força à regarder en l'air. Au-dessus de leur tête une large issue s'ouvrait. Saunier eut un cri de joie.

— Bien imaginé, dit-il, les intrus comme nous marchaient tout droit et tombaient dans les puits; les habitués du lieu pouvaient seuls se douter de cette issue aérienne.

— Drôle de pays, répliqua Pernelle, où les escaliers se promènent au-dessus de vos têtes.

Il s'accrocha aux rebords du trou si sin-

gulièrement ménagé, et, par un heureux rétablissement, parvint à s'y asseoir.

— Diable ! lui cria Saunier, les coups ne vous endommagent guère.

— Quand ils portent sur ma tête, répliqua gaiement le postillon, ils atteignent bien peu de chose.

Et il tendit la main au maître de poste; celui-ci parvint, non sans peine, malgré cette aide, à prendre place près de lui. Il y réussit et s'assit à son tour. Au-dessous d'eux, les derniers débris de papier s'éteignaient, et il ne restait plus, dans le souterrain, qu'une fumée âcre, montant lentement, et qui les prenait à la gorge.

Avant que toute leur fut éteinte, Pernelle s'était rendu compte de lieux, et avait remarqué que l'endroit où ils avaient pris place portait un nouveau couloir précédé de quelques marches.

Les deux amis gravirent ces marches, pénétrèrent dans le couloir, et, après avoir tour à tour, sans notables incidents, monté ou descendu de nouveaux escaliers, se trouvèrent arrêtés par une porte massive.

Ils n'avaient point prévu ces détails.

La porte était solidement fermée.

— Si nous frappons, dit Saunier.

— C'est encore le seul moyen de faire ouvrir une porte, quand on n'a pas la clef et qu'on ne peut l'enfoncer.

— Cependant, si l'on nous ouvre, nous sommes reconnus, arrêtés. Dieu sait quel est le sort qui nous est réservé.

— Bon ! dit Pernelle, nous savons bien le sort que nous réservons à celui qui viendra ouvrir. Nous ne risquons pas plus que lui. Frappons.

Saunier heurta légèrement du doigt la lourde porte.

Un bruit de pas se fit entendre.

— Est-ce vous, frère Athanase, fit derrière la porte une voix nasillarde. Le Révérend s'impatiente après vous. Vous avez bien tardé.

— J'ai cependant fait diligence, répondit hypocritement Pernelle.

— La maison est dévote, le diable n'est pas loin, murmura Saunier.

Des clefs grinçèrent dans les serrures, les verrous jouèrent dans les pènes, la porte s'entr'ouvrit, et un moine montra avec précaution son visage, éclairé par la lueur indécise d'une chandelle grossière éclairée à l'intérieur de l'appartement.

(A suivre).

gloires, les hommes de l'ancienne génération disparaissent, laissant après eux un vide qu'on est tout étonné de constater. Passez en revue les personnes célèbres, ou tout au moins remarquables et, quant à l'appel de tant de noms, vous aurez répondu : mort, vous serez surpris, comme je viens de l'être, de voir combien peu il nous reste d'hommes de valeur dans cette fin inquiète et troublante du XIX^e siècle.

Feuillet de Conches, l'aimable homme et l'aimable écrivain, vient de mourir. Parcourez ses causeries d'un curieux et ses volumes de contes, et vous aurez une idée de son talent. Il n'ambitionnait pas la gloire de grand historien, il se contentait de ressusciter avec les nombreux autographes de son cabinet les silhouettes des hommes du temps jadis, les scènes et les œuvres des derniers siècles. Il avait la manie de l'inédit, mais il avait su en tirer un si bon parti, qu'on peut la lui pardonner, en souvenir des heures agréables qu'il a fait passer à ses lecteurs.

Si Flaubert vivait encore, il pourrait récolter une ample moisson de bêtises humaines pour enrichir la collection de Boulevard et Péculchet; la plus belle fleur de son herbier serait certainement la poésie — si cela se peut appeler ainsi — que M. Coppée a faite pour les ouvriers verriers d'Anmale. L'idée était touchante de la part de ces humbles; voulant faire une fête en l'honneur de l'Institut Pasteur, ils avaient pensé lui donner plus d'éclat en s'adressant à un poète. Mal leur en a pris. Vous avez certainement lu cette pièce dans tous les journaux, elle rappelle, par le début, les plus mauvaises odes de Lefranc de Pompignan, et quant à la fin, nous ne pouvons que nous associer au vœu de M. Coppée.

Calais et juge au tribunal civil de la Seine, émettant le vœu qu'une réforme complète du cadastre fût faite par le soin des autorités locales, avec le concours de l'Etat et des départements.

En outre, sur la proposition de M. Foucher de Careil, elle a rejeté tout projet de transformation de l'impôt de répartition en impôt de quotité, c'est-à-dire qu'elle s'est déclarée contraire à l'impôt sur le capital ou sur le revenu, qui rencontre nombre de défenseurs aujourd'hui dans le Parlement.

La question des céréales est venue jeudi, en discussion. Le soir, un banquet a clôturé la session de la Société.



CHRONIQUE DU DÉPARTEMENT

Lyon

Réceptions à la préfecture

M. Cambon, le nouveau préfet du Rhône, a reçu nos corps élus, les autorités militaires et les fonctionnaires de l'ordre civil.

M. Cambon se tenait dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, entouré de MM. Alapeite et Drouin, secrétaires généraux; Jossier, chef de cabinet; Martin et Blanchard, conseillers de préfecture.

A 1 heure, MM. les membres du Conseil général, de la Commission départementale et du Conseil d'arrondissement ont été présentés à M. le préfet par M. Nolot, vice-président du conseil général, en l'absence de M. Ferrouillat, que le décès de son oncle empêchait de se rendre à la préfecture.

M. Nolot a souhaité la bienvenue à M. Cambon, en termes fort élogieux, et le préfet lui a répondu avec la plus grande amabilité.

M. Fouilloux, conseiller général, a prié M. Cambon de faire dans le Rhône ce qu'il a su faire dans le Nord : la conciliation entre tous les républicains et la concentration de toutes leurs forces.

C'est M. Bouffier, premier adjoint, qui a présenté MM. les membres du Conseil municipal : en quelques paroles cordiales, il a affirmé à M. Cambon, le grand désir de tout le conseil de n'avoir avec lui que d'excellents rapports, son sincère républicanisme lui en étant d'ailleurs un sûr garant.

A son tour, M. Cambon a exprimé le vœu de marcher complètement d'accord avec la municipalité lyonnaise et lui a transmis l'affectueux salut de la municipalité de Lille.

La municipalité de Villeurbanne a été ensuite présentée au préfet, par M. Dedieu, maire.

M. Cambon répond en promettant à Villeurbanne sa première visite officielle.

A 2 heures, le corps des officiers de la garnison de Lyon a été reçu dans l'ordre suivant : M. le général Saint-Marc et ses officiers attachés à son commandement. M. le général directeur de l'artillerie et ses officiers, M. le général Carron et ses officiers, M. Laurent, intendant militaire et ses officiers, M. le médecin en chef et les officiers de son service, le personnel de la justice militaire, M. le colonel de gendarmerie et ses officiers, MM. les officiers du recrutement, les gardes d'artillerie, les adjoints du génie, M. le général Duchêne, commandant l'artillerie et ses officiers, les instructeurs des bataillons scolaires.

Puis successivement, les généraux commandant les 49^e et 50^e d'infanterie, le général d'Ussel, commandant les cuirassiers, etc., etc., et enfin, M. Rangé, commandant des sapeurs-pompiers et ses officiers, M. Testarode, commandant des gardiens de la paix et ses officiers.

La Chambre de commerce a été représentée par M. Sévène, son président, qui a profité de cette occasion pour affirmer que la reprise des affaires n'a cessé de s'accroître malgré les bruits de guerre répandus ces jours derniers, et auxquels on se refuse à croire dans notre cité.

M. Sévène rappelle à M. Cambon qu'il est de droit président d'honneur de la chambre de commerce et le prie de venir le plus souvent assister aux réunions qui ont lieu deux fois par mois, et où il pourra se convaincre que s'il rencontre d'autres intérêts que ceux du département du Rhône, nulle part, il ne rencontrera plus de sympathies, car chacun à Lyon compte sur son impartialité.

De 2 heures et demie à 3 heures et demie, M. Cambon a reçu les fonctionnaires civils, le Consistoire, l'Académie de Lyon, les Facultés et les professeurs.

M. Gaudier, inspecteur d'Académie, a

reçu à cette occasion une leçon qui, nous l'espérons, ne sera pas perdue. M. Cambon lui a dit que le gouvernement comptait d'une façon absolue sur le dévouement de tous les fonctionnaires de l'instruction publique à nos institutions, et qu'il était de haute nécessité de donner satisfaction aux sentiments démocratiques des pères de familles qui envoient leurs enfants dans nos écoles libres et laïques.

A 3 heures et demie, la Chambre syndicale des agents de change était reçue et tout était terminé.

Les bombes du Palais de Justice

Dans la nuit de mardi à mercredi, deux bombes placées par une main criminelle, derrière les bâtiments du Palais de Justice, ont fait explosion à quelques minutes d'intervalle.

Attirés par le bruit de la première explosion, qui ne fit aucun mal, le commissaire de police de service à la Permanence, M. Brault et les agents du poste arrivèrent près de la ille où grise trouvait placée la seconde bombe quand celle-ci éclata, dispersant tout autour d'elle des projectiles qui blessèrent grièvement M. Brault, l'agent de planton, Perrin et quatre de ses camarades.

L'explosion avait été si violente que l'angle du mur où était placée la bombe a été fendu dans toute sa longueur et que toutes les vitres des maisons de la rue Saint-Jean ont été brisées.

Les agents ont immédiatement cerné les rues adjacentes, mais les auteurs de ce stupide attentat avaient déjà eu le temps de disparaître; on n'arrêta que d'innocents passants presque aussitôt relâchés. M. Drouin, secrétaire général de la préfecture, M. le procureur de la République et son substitut, M. Bérad, se transportèrent immédiatement sur les lieux et firent porter les blessés à l'Hôtel-Dieu, où ils ont reçu les soins les plus dévoués.

L'instruction s'est continuée le lendemain par les soins de M. Badio. Elle n'a amené encore aucun résultat.

M. Andrieux

Notre ancien député, M. Andrieux, ne met pas de bornes à son éclectisme politique.

Le *Gaulois* nous rend compte d'une soirée chez M. Lambert Saint-Croix, où se réunissent toute la fleur des droites et il ajoute :

Remarqué dans la foule des allants et venants :

Duc de Broglie, duc d'Audiffet-Pasquier, marquis de Nadaillac, marquis de Beauvoir, général de Charrette, M. de Fourtou, comte E. d'Harcourt, comte d'Haussonville, M. Albert Gigot, marquis de l'Angle-Beaumont, MM. Arthur Meyer, Andral, Godelle, Lefèvre-Pontalis, Ferdinand Duval, Dufeuille, Auguste Boucher, Léon Lavedan, Henri Lavedan, de Rorthays, vicomte Maggiolo, comte de Riancey, marquis de la Ferronnaye, Plichon, Piou, Villetard, Dupin, Lefébure, Auffray, baron d'Huart, marquis de Flers, comte de Puyfontaine, général Robert, Ernest Daudet, Target, etc.

Enfin, le plus remarquable de tous était assurément M. Andrieux, qui pouvait dire, comme le doge de Gènes à Versailles : « Ce que je vois de plus étonnant ici, c'est de m'y voir. » Le meilleur accueil lui a été fait.

Autant dire tout de suite qu'on a tué le veau gras !

Heureux électeurs des Basses-Alpes, votre député a de bien belles relations !

M. Sorbier

Un de nos confrères parisiens consacre à M. Sorbier une sympathique note nécrologique qu'il fait suivre d'une anecdote assez plaisante :

Nous apprenons la mort de M. Sorbier, doyen des greffiers de France, en place depuis cinquante-cinq ans. Tout le monde, à Lyon, connaissait le « père Sorbier », pour qui la procédure criminelle n'avait pas de secret.

C'était une figure sympathique et originale. Le tribunal de Lyon regrette la perte de cet ancien et excellent serviteur de la justice, qui était chevalier de la légion d'honneur.

C'est à lui qu'est arrivée cette aventure, exploitée depuis. Très joueur, ayant passé la nuit devant le tapis vert, il se trouvait le lendemain profondément endormi pendant une audience.

Le moment venu de lire l'acte d'accusation, l'huissier lui pousse le bras pour lui donner l'éveil, et le greffier, encore somnolent, s'écrie, se croyant encore au cercle :

— Les jeux sont faits, Messieurs; rien ne va plus.

Tableau !

On dit l'anecdote authentique.

Nos exportations

Les exportations du district consulaire de Lyon aux Etats-Unis se sont élevées, pour le

mois de janvier 1887, à 5,254,543 fr. 80, contre 4,853,523 fr. 85 en janvier 1886, soit une augmentation de 401,019 fr. 95 en faveur de 1887.

L'augmentation porte presque exclusivement sur les étoffes et rubans de soie et de velours, soie grège, cocons percés.



Villefranche

Société d'horticulture.

Dimanche 13 courant, à 2 heures du soir, salle de la Mairie, réunion générale des membres de la Société d'horticulture de Villefranche.

Ordre du jour : 1^o lecture du procès-verbal de la séance du 5 décembre; 2^o communications diverses; 3^o renouvellement de quatre membres du bureau; 4^o élection d'un secrétaire-adjoint. Questions diverses.

Postes et télégraphes.

Une bonne innovation dans le service télégraphique :

Tout facteur qui distribue une carte-télégramme ou un télégramme fermé, avec réponse payée, est tenu de faire connaître au destinataire qu'il peut se charger gratuitement de rapporter la réponse au bureau et qu'à cet effet il est autorisé à attendre cinq minutes.

Nous commençons à devenir pratiques. Il y a longtemps qu'aux Etats-Unis le service des *messenger-boys* est organisé. Une sonnerie électrique met les habitations privées en communication avec le bureau de ces petits commissionnaires. Pressez le bouton, un *messenger* accourt au pas gymnastique pour porter vos dépêches au télégraphe ou aller chercher votre déjeuner au bar voisin.

Le « Ventre » de Villefranche

Voici de curieux détails, concernant la consommation de Villefranche pendant l'année 1886, d'après les bordereaux officiels de l'octroi.

Pendant l'année 1886, les taxes de l'octroi ont porté sur :

Vins en cercles et en bouteilles.	19.770 h.
Alcool pur dans les eaux-de-vie.	371 »
» dans les vins alcoolisés	5 »
Vinaigres	236 »
Eaux minér. et limonades gaz.	1.171 »
Bière	801 »
Alcool dénaturé	65 »

Vendredi sur pieds à l'abbattoir

Bœufs, vaches	742 têtes	399.507 k.
Veaux	4.639 »	360.732 »
Moutons, agneaux	5.039 »	180.908 »
Porcs	1.725 »	97.850 »
Chèvres	381 »	3.390 »
Chevreaux	3.197 »	» »

Vendredi dépeçée présentée dans les bureaux

Bœufs, vaches	8.334 »
Veaux, porcs	31.473 »
Moutons, agneaux	519 »
Viande salée	2.781 »
Charcuterie	10.050 »
Abats et issues	57.190 »

Gibiers, poissons, volailles

Lièvres, levrauts	227 têtes
Lapins	228 »
Chevreaux, sangliers	28 kil.
Perdrix, perdreaux, bécasses	645 têtes
Cailles, grives, merles	591 »
Poissons de mer non salés	4.843 kil.
Huîtres	17.561 »
Poissons d'eau douce	10.144 »
Chapons, volailles grasses, dindes, dindonneaux, oies	2.150 têtes
Coqs, poulets canards	69.333 »
Pigeons	7.610 »
Grasse	582 kil.

Faits divers

Hier, dans la matinée, le nommé Julien Berthier, âgé de 56 ans, ouvrier teinturier, domicilié à Villefranche, rue des Fayettez, a été trouvé pendu dans son domicile.

Ce malheureux ne jouissait pas de toutes ses facultés, ce qui serait la cause déterminante de son funeste projet.

Le décès a été constaté par M. le docteur Héron.

Ces jours derniers, le feu a complètement consumé une maison d'habitation appartenant au sieur Benoit Mercier, tisseur à Saint-Vincent-de-Reneins, lieu de Proremont.

La cause de cet incendie paraît accidentelle.

Les pertes s'élèvent à 2,000 fr. et sont couvertes par une assurance.

Un vol de plants américains, estimés 100 fr. environ, a eu lieu dans une vigne

sisse à Villié-Morgon, appartenant à M. Miras-Delafond, négociant en vins à Belleville-sur-Saône.

Auteur inconnu.

Le 6 courant, le nommé Monnetierme (Jean-Marie), repris de justice, sans domicile fixe, a été arrêté par la gendarmerie d'Amplepuis, sous inculpation de vol d'effets d'habillement.

Il a été écroué à la maison d'arrêt de Villefranche.

Un vol de linge a été commis au préjudice de la dame Rivollier, aubergiste à Saint-Vincent-de-Reins.

Des bouteilles de liqueurs ont été également soustraites au sieur Charnay, cafetier au Bois-d'Oingt.

Cinquante litres d'eau-de-vie, contenus dans plusieurs bonbonnes, et que le sieur Ronzière, houilleur au Bois-d'Oingt, menait à Lyon, lui ont été dérobés durant le trajet.

Les auteurs de ces trois méfaits sont restés inconnus.

Le 5 février, un vol de plants américains d'une valeur de 100 francs a été commis au préjudice de M. Meras, propriétaire à Villié-Morgon.



Tarare

Récompenses honorifiques

Conformément à la loi du 16 juillet 1886, des médailles d'argent ont été accordées aux plus anciens ouvriers de la maison Gourdiat frères, à Tarare, savoir :

A M. Jacques Gignoux, attaché à la maison depuis 59 ans;

A M^{lre} Bonheur Tonin, depuis 59 ans;

A M^{lre} Benoîte Fuez, femme Michelet, 57 ans;

A M^{lre} Claudine Roussillon, 53 ans.

Nouveaux incidents.

On nous prie d'insérer les deux lettres suivantes :

Tarare, le 7 février 1887.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'accorder l'hospitalité dans votre estimable journal, pour insérer la lettre suivante :

Je suis pris à partie, tous les huit jours, par la feuille de chou qui s'imprime à Tarare.

Je viens déclarer ici, pour la dernière fois, que je suis bien décidé à ne pas engager de polémique avec le triste personnage qui la dirige. Une fois déjà, au mois de novembre dernier, j'ai adressé mes témoins à notre grand moralisateur. Tout le monde sait que ce triste pleutre insulte, diffame et ne se bat pas. Je tiens donc à clore l'incident, bien décidé à ne plus discuter avec un homme qui n'a été et ne sera toujours que la risée de notre pacifique population.

Ce journaliste inconscient parle impudemment « des qualités administratives de ses adversaires », lui qui a fait partie de cette pépinière d'administrateurs distingués de la Caisse d'épargne, pendant le règne du caissier infidèle qui a laissé un déficit de plus de 800,000 francs.

Vos insultes et vos allusions calculées, ainsi que celles de vos tristes inspirateurs, publiées en vue de la période électorale, se retourneront contre vous et vos amis, les refusés du suffrage universel.

DELHARPE, Ancien Conseiller municipal.

Monsieur le rédacteur en chef de l'Indépendant du Rhône.

Monsieur,

Vous m'obligeriez beaucoup de vouloir bien insérer dans votre estimé journal de dimanche prochain la lettre suivante :

Le rédacteur du *Bavard de Tarare* a l'audace de mettre dans son numéro du 6 février une phrase ainsi conçue :

« 2^o Que Duval figurera en tête de la liste « de protestation à la place du conseiller « décédé. »

Ce trépidant pleutre, comme vous l'avez bien dénommé, attaque mon regretté père, qui a été un honnête homme dans sa vie publique et privée. Tout le monde peut-il en dire autant ? Pourmon compte personnel, je me demande s'il n'a pas fait erreur dans la composition de sa phrase; ne serait-ce pas sa personne qui mériterait d'être mise en parallèle avec ce Duval ?

J'engage ce personnage qui n'a pas même le respect dû aux morts, à ne plus s'occuper de ma famille, dans son intérêt bien compris.

Les Sociétés d'agriculture

La Société nationale d'encouragement à l'agriculture et la Société des agriculteurs de France tiennent annuellement en février leurs sessions générales, qui offrent toujours un grand intérêt par suite des questions agitées et des vœux émis.

La première de ces Sociétés s'est réunie hier, après midi, à l'hôtel Continental, ayant à son ordre du jour deux questions particulièrement intéressantes en ce moment : La réforme de l'impôt et la loi sur les céréales.

La séance d'hier a été occupée par un long débat sur la question de l'impôt foncier, que M. Léon Say a exposé avec une grande lucidité.

Selon M. Léon Say, il faut respecter le *status quo*, s'efforcer d'améliorer le régime actuel; mais conserver l'impôt foncier, cette lettre de change que l'Etat tire en quelque sorte sur les départements.

M. Léon Say, qui reconnaît cependant qu'il y a bien des inégalités à faire disparaître dans la répartition de l'impôt foncier, a expliqué son « attitude négative » par la crainte de prêter le flanc à ceux qui veulent transformer l'impôt de répartition en impôt de quotité.

L'impôt de quotité, c'est, à proprement parler, l'impôt sur le capital, que M. Léon Say considère comme devant augmenter les charges de l'agriculture.

Il n'y a donc pas lieu, en ce moment, de modifier l'impôt foncier, ni de réformer le cadastre : telle est la conclusion de M. Léon Say.

M. Georges Bonjean a pris après lui la parole pour demander, avec une grande énergie, la révision du cadastre, qui est la cause de litiges perpétuels entre propriétaires fonciers. Ceux-ci se rebutent de voir tous les obstacles qu'ils ont à vaincre, et ils abandonnent de plus en plus les propriétés rurales.

Plusieurs orateurs ont successivement appuyé l'opinion de M. Georges Bonjean, au sujet du cadastre.

M. de Verinac, sénateur, a alors fait observer qu'il y avait deux choses à envisager dans cette réforme du cadastre; le plan cadastral qui doit être une reproduction aussi exacte que possible de l'état du sol, et, en second lieu, les évaluations cadastrales servant de bases à la répartition de l'impôt.

L'une et l'autre de ces opérations doivent être faites fréquemment pour répondre véritablement à l'état et à la valeur réels des deux propriétés.

M. Léon Say avait objecté qu'une refonte du plan cadastral coûterait cher à établir. Un orateur a rappelé que quatre services s'occupent continuellement de la configuration du sol : le ministre de la guerre, les ponts et chaussées, le ministère de l'intérieur pour les chemins vicinaux, et enfin le service du cadastre.

En utilisant ces services, on arriverait à dresser un plan cadastral réellement fidèle. Quant aux évaluations, ce serait l'affaire des commissions locales.

L'assemblée a voté un ordre du jour de M. Monieux, conseiller général du Pas-de-

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur, vouloir bien agréer, avec mes remerciements anticipés, mes salutations les plus distinguées.

P. Gaudier.

Les Concerts

Dimanche dernier, la ville de Villefranche était en fête à l'occasion des concerts de la classe de 1886 et de la classe 1886.

La fanfare de Tarare, sous la direction de M. Alexandre Luigni oncle, a obtenu son gracieux concours.

Les concerts de cette année ont eu lieu au café Condeminal rendre les honneurs à leurs aînés, qui leur ont offert un vin d'honneur. Puis, tous ensemble, ont fait de la ville, avec leur drapeau, pour la fanfare et les tambours.

A 2 heures, ont eu lieu les concerts de la classe de 1886 à l'Hôtel de Ville de celui des concerts de cette année, taurant Coquard.

Au coup du milieu, une déléguée jeunes est allée offrir des cartes de leur aînés.

M. Pierron-Matagrin, président, vivement remerciés.

Cette journée de fête s'est terminée un grand bal qui a duré toute la nuit. Plusieurs collectes ont été faites :

1^o Une au profit des pauvres, la somme de 15 francs;

2^o Au profit de l'enseignement, la somme de 14 francs;

3^o Au profit du nommé Vignon, faisant partie de cette classe, 7 francs.

La Circonscription

Au banquet des jeunes conscrits de Tarare eu lieu le 6 février 1887, M. Adrien ne nous le discours suivant, qu'on nous prie de vouloir bien insérer :

CONSCRITS,

Permettez-moi d'interrompre vos discours quelques minutes. Je n'ai pas l'intention, en prenant la parole, de faire de longs discours, car ce serait bien ennuyeux pour le banquet charmant, plein de gaieté auquel nous participons. Je sais, de plus, que plusieurs d'entre vous ont apprécié cette circonstance, quelques changements qu'ils veulent nous faire entendre; voudrais pas vous priver de ce plaisir. Tout d'abord, j'ai à cœur de remercier nos zélés camarades de la Commission qui ont apporté tant de dévouement pour l'exercice de leurs fonctions. Je crois être votre interprète en les remerciant les uns et les autres.

Nous éprouvons tous un bien grand plaisir de nous voir aujourd'hui réunis, en compagnie des nombreux invités qui sont embellir notre petite fête, tenant à nous combien ils s'intéressent à ceux qui sont ront bientôt se dire, avec une légitime fierté, les défenseurs de la République française. Cette agape fraternelle, si elle permettez cette expression, ne permettra, raffermir les liens déjà si forts qui nous unissent. C'est le procédé gaulois pour cimenter les meilleures relations.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous voyons arriver le jour de la circonscription, qui nous réserve à tous une surprise, bien agréable pour les uns, et moins pour les autres.

Chacun de nous a l'espoir que le jour sera favorable. Hélas ! beaucoup nous verront trompés par ce maudit sort, ront condamnés à porter trois ans de l'habit militaire pour n'avoir pas eu une heureuse. A ceux-ci, je dirai courage de défaillance.

La vie du soldat nous apparaît généralement dure, monotone et triste, parce qu'elle est trop souvent plus à nous que nous ne sommes à elle; mais nos hensions se dissipent rapidement, puis même prédire qu'il y en aura nous qui se décideront à poursuivre la carrière militaire, brillante de la conscription et de l'honneur qui l'environne.

Quelle que soit d'ailleurs la surprise que nous réservée, ne murmurons pas que la patrie, pour sa sécurité a besoin de défenseurs; nous n'aurons ainsi que nous ne méconnaissons notre premier devoir envers elle, de l'aimer et de la servir. « Tout pour la patrie. »

Sa prospérité, sa grandeur, sa gloire, succède de ses armes dans la défense des droits : tel doit être le but élevé, le noble de nos travaux.

Où nous devons aimer notre patrie, plus que les étrangers ne puissent l'aimer, parce que notre patrie, c'est la France. N'est-elle pas une nation légitime ? N'est-elle pas le foyer de la civilisation, de la science, de l'art ?

Il y a six mois à peine, je vivais au milieu d'étrangers de toutes nations; j'avais pour camarades dans une école internationale, à Paris. J'ai toujours étudiés étrangers manifester une sympathie pour la France; je les ai vus entendus dire qu'ils aimaient notre patrie, de préférence aux autres nations qu'ils connaissaient. La plupart d'entre eux, après avoir habité pendant quelque temps le beau pays de France, ne retournaient dans leur patrie que parce qu'ils étaient absolument obligés.

Mais aucun d'eux ne disait un adieu à ce pays qui leur avait donné une belle hospitalité; ils s'en allaient tristesse dans l'âme, jurant d'y revenir dans quelques jours heureux.

Victor Hugo a donc eu raison de dire : « Tout homme a deux patries, sa patrie et la France. »

Pour bien aimer la patrie, il faut

